



*Programme d'actions de
réduction des risques lors de
manifestations festives*

A destination des organisateurs de
manifestations festives ou étudiantes



RÉGION GRAND EST

QUI SOMMES NOUS?

En quelques mots

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) est une association de :

- la loi 1901
- reconnue d'utilité publique,
- agréée éducation populaire
- enregistrée comme organisme de formation.

En 2021, l'ANPAA change de nom et devient **Association Addictions France**

L'ANPAA accompagne les usagers et leurs proches, agit auprès des populations les plus vulnérables, forme et informe.

Par sa présence sur tout le territoire au travers de ses établissements médico-sociaux, ses équipes de prévention-formation, et son domaine d'actions couvrant l'ensemble des conduites addictives, l'ANPAA est ainsi reconnue comme une actrice de santé publique incontournable.

Nos missions

- Proposer des actions d'éducation et de promotion de la santé tout au long du parcours de vie
- Organiser des actions de sensibilisation auprès du grand public
- Accompagner des personnes en difficultés avec leurs conduites addictives
- Mener des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics
- Dispenser de la formation et des conseils en milieu professionnel

Nos principes

- **Disponibilité** : pour tous les publics sans distinction de sexe ou d'un quelconque signe d'appartenance
- **Confidentialité** : le recueil des données à visée évaluative est anonyme. Hormis des faits relatés présentant un caractère grave ou inquiétant
- **Non-jugement** : les équipes ne doivent pas juger les « dires » des publics, quels que soient leurs attitudes et comportements, cela n'exclut pas de rappeler le cadre légal
- **Libre adhésion** : l'échange ne doit pas être forcé avec une personne ou un groupe de personnes
- **Égalité** : Aucun membre de l'équipe ne doit être dans une démarche de «faire la morale» ou se mettre dans une position d'expert par rapport aux publics



Parcours manifestations festives

Les Ef'ESTia vous présentent ses formations qui sont pensées sur un mode à distance (synchrones et asynchrones (e Learning et Classe Virtuelle))

Différents parcours sont pensés : pour les **organisateurs** d'évènements festifs type festival, pour les **bénévoles** qui animent des stands de prévention ou encore pour les bénévoles "barmans" qui tiennent le bar



Organisateurs



Bénévoles



Barmans

Différents modules

Indispensable pour qui ?

Thèmes ?

Thèmes ?

Quand ?

Module 1:

Connaissances de base



Définitions, alcool, cannabis, autres produits, risques auditifs et sexuels, ...

Introduction au cours, et abord de connaissances

mercredi
13 janvier
de 18H à
19H

Module 2:

Réglementations



Réglementation sur la consommation, la vente d'alcool et les responsabilités.

Reprise des cours et échanges de pratiques

mercredi
20 janvier
de 18H à
19H

Module 3:

Concepts et stratégies de prévention en milieu festif



Adapter l'organisation de son événement, stand de prévention, dispositif mobile

Mieux comprendre la prévention et la RDRD

mercredi
27 janvier
de 18H à
19H

Module 4:

Transmettre un message de prévention et gérer les situations problématiques



Outils de RDRD*, quelle posture adopter, situations problématiques rencontrées

Reprise des cours sur la posture et retour sur les situations problématiques

mercredi 3
février
de 18H à 19H

Tous les parcours seront clôturés par une évaluation des acquis

*RDRD : réduction des risques et des dommages



Parcours étudiants

Les Ef'ESTia vous proposent une formation spécialement conçue pour les étudiants. Elle a été pensée sur un mode à distance synchrone et asynchrone (Webinaire et e-learning)



Différents modules



Thèmes ?



Thèmes?

Date?

Module 1:
Connaissances de base

Définitions, alcool, cannabis, autres produits, risques auditifs et sexuels, ...

Introduction au cours, et abord de connaissances

Lundi 11 janvier
18H à 19H

Module 2:
Réglementations

Réglementation sur la consommation, la vente d'alcool et les responsabilités.

Reprise des cours et échanges de pratiques

Lundi 18 janvier
18H à 19H

Module 3:
Concepts et stratégies de prévention en milieu festif

Adapter l'organisation de son événement, stand de prévention, dispositif mobile

Mieux comprendre la prévention et la RDRD*

Lundi 25 janvier
18H à 19H

Module 4:
Transmettre un message de prévention et gérer les situations problématiques

Outils de RDRD*, quelle posture adopter, situations problématiques rencontrées

Reprise des cours sur la posture et retour sur les situations problématiques

Lundi 1er février
18H à 19H

Cette formation se terminera par une évaluation des acquis

*RDRD : réduction des risques et des dommages

MODULE 1 : CONNAISSANCES DE BASE

Voici les différents cours contenus dans le module 1 connaissances de base ainsi que les objectifs d'apprentissage

Séance 1: Risques Alcool et Cannabis

- Identifier les risques liés à l'usage d'alcool et de cannabis en milieu festif pour intervenir de façon adaptée
- Donner des conseils de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives

Séance 2: Risques autres produits

- Identifier les risques liés à l'usage d'autres produits psychoactifs en milieu festif pour intervenir de façon adaptée
- Donner des conseils de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives

Séance 3: Risques auditifs

- Identifier les risques auditifs en milieu festif pour intervenir de façon adaptée
- Donner des conseils de réduction des risques liés aux risques auditifs

Cette séance sera réalisée en partenariat avec POLCA

Séance 4: Risques sexuels

- Identifier les risques sexuels en milieu festif pour intervenir de façon adaptée.
- Donner des conseils de réduction des risques sexuels.
- Orienter les usagers en difficultés vers les structures adaptées

Séance 5: Structures

- Orienter les usagers en difficultés vers les structures adaptées (tout risque)
- Connaître les structures existantes en fonction des risques encourus

Ce module sera suivi d'une évaluation des acquis.



MODULE 2 : RÉGLEMENTATION

Séance 1: Consommation d'alcool et produits stupéfiants

Connaître la législation en vigueur autour des consommations d'alcool et de stupéfiants

Séance 2 : Vente d'alcool

Identifier les mesures législatives obligatoires en vigueur en matière de vente d'alcool au sein d'un évènement festif (mineurs, ivresse, publicité)

Séance 3: Responsabilité civile et pénale

Prendre conscience de son niveau de responsabilité en tant qu'organisateur

Ce module sera suivi d'une évaluation des acquis.



MODULE 3 : CONCEPTS ET STRATEGIES de PREVENTION en milieu festif

Séance 1 : Concept de prévention et réduction des risques et des dommages

Comprendre le concept de prévention et de RDRD

Séance 2 : favoriser la réduction des risques en adaptant l'organisation de son évènement

Identifier les différentes stratégies de prévention en milieu festif pour adapter son évènement

Séance 3 : Mettre en place un stand de prévention (laisser venir)

S'approprier les modalités et les astuces pour un stand réussi

Séance 4 : Mettre en place un dispositif mobile (aller vers)

Connaître les modalités et les astuces pour un dispositif mobile réussi

Ce module sera suivi d'une évaluation des acquis.

MODULE 4 : TRANSMETTRE UN MESSAGE ET GÉRER LES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES

Séance 1: Identifier les outils de réduction des risques en milieu festif

Connaitre et utiliser les outils de réduction des risques en milieu festif (Ethylotest, réglette alcool, logiciel simulation alcoolémie,...)

Séance : Identifier la posture adaptée pour transmettre un message de prévention

Repérer les différentes approches possibles en prévention

Adapter sa posture face à un usager

S'appropriier les facteurs d'efficacité en prévention

Séance 3 : Les situations problématiques

Identifier les situations qui pourraient être problématiques au sein d'un évènement

Obtenir quelques conseils à mettre en œuvre en cas de difficultés

Ce module sera suivi d'une évaluation des acquis.

COMMENT NOUS JOINDRE?

Pour tous renseignements sur ce projet, contacter Laurine JACOBE:
laurine.jacobe@anpaa.asso.fr

LA DIRECTION ANPAA GRAND-EST

Directeur Régional ANPAA Grand-EST

Djamel DIDI
Djamel.didi@anpaa.asso.fr
Tél 03.26.88.30.88

Responsable Régionale Prévention

Laurine JACOBE
laurine.jacobe@anpaa.asso.fr
Tél 03.26.88.30.88

L' ANPAA GRAND-EST PAR DEPARTEMENT

ANPAA 08

29 boulevard Chanzy
08200 SEDAN
Tél 03.24.40.24.09
anpaa08@anpaa.asso.fr

ANPAA 10

2, place Casimir Périer,
10000 TROYES
Tél 03.25.49.44.44
anpaa10@anpaa.asso.fr

ANPAA 51

1-3 impasse de la Blanchisserie,
51100 REIMS
Tél 03.26.88.30.88
anpaa51@anpaa.asso.fr

ANPAA 52

5, rue du 14 juillet
52000 CHAUMONT
Tél 03.25.03.55.72
anpaa52@anpaa.asso.fr

ANPAA 54

123 Rue Mac Mahon
54000 NANCY
Tél 03.83.36.41.17
anpaa54@anpaa.asso.fr

ANPAA 55

15, place de la République
55002 BAR-LE-DUC
Tél 03.29.79.01.70
anpaa55@anpaa.asso.fr

ANPAA 88

99, avenue du Président Kennedy
88300 NEUFCHATEAU
Tél 03.29.94.35.31
anpaa88@anpaa.asso.fr



RÉGION GRAND EST

En partenariat avec

